



Paris, le 12 Février 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Grand débat national : les revendications des apiculteurs portées par l'Union Nationale de l'Apiculture Française**

Depuis mi-janvier et jusqu'au 15 mars, les Français pourront potentiellement débattre et s'exprimer sur 4 thèmes vastes : la fiscalité et les dépenses publiques, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté et enfin, l'organisation de l'Etat et des services publics. Réunions locales, contributions en ligne, stands de proximité ou conférences citoyennes régionales : ce sont les moyens retenus pour l'expression des demandes et doléances de nos concitoyens. Si les questionnements sont nombreux sur les modalités de ce débat et son issue, il est néanmoins opportun que l'apiculture saisisse cette occasion pour faire entendre sa voix et ses difficultés. C'est pourquoi l'UNAF porte les contributions et revendications essentielles de la filière.

#### **Transition écologique : pour sortir la France de sa dépendance aux pesticides**

- Maintenir le cap sur l'interdiction totale des néonicotinoïdes et faire respecter le principe ferme de l'interdiction : ces insecticides sont les plus utilisés dans le monde et ils sont les plus toxiques pour les abeilles et les pollinisateurs.
- Adopter le document d'orientation de l'agence européenne EFSA sur l'évaluation des impacts des pesticides sur les abeilles : après avoir indiqué que l'évaluation actuelle des pesticides était porteuse de faiblesses majeures, l'EFSA a en 2013 proposé de nouvelles méthodes d'évaluation, pour l'heure toujours non appliquées par la grande majorité des Etats membres, car l'industrie des pesticides s'y oppose. C'est pourtant à ce jour le texte le plus adapté pour correctement évaluer les effets des pesticides sur les abeilles.
- Protéger les abeilles et les pollinisateurs lors des pulvérisations de pesticides en pleine floraison par une refonte de la réglementation actuelle : l'arrêté Abeilles de 2003 est aujourd'hui inefficace pour protéger les abeilles et autres apoïdes comme l'a récemment rappelé un avis de l'Anses.
- Interdire légalement le glyphosate d'ici 3 ans : en plus des risques pour la santé, le glyphosate contribue à une perte certaine de la biodiversité de nos champs et de plus en plus d'études attestent de ses impacts pour la santé de nos abeilles.
- Réduire drastiquement les utilisations globales de pesticides : jusqu'à aujourd'hui, Ecophyto est un échec car il n'associe pas suffisamment tous les leviers et tous les maillons d'une filière agricole à l'effort de réduction : (coopératives agricoles, décisions et aides PAC, etc.) L'objectif de réduction des pesticides doit être intégré dès aujourd'hui dans les discussions sur les objectifs assignés à la PAC. Par ailleurs, la séparation des activités de conseil et de vente des pesticides doit aller à son terme.

CONTACT PRESSE • Anne Henriot  
06 07 03 17 56 • 04 99 61 29 90 •  
anne.henriot@unaf-apiculture.info

UNAF 26, rue des Tournelles 75004 Paris • Tel. 01 48 87 47 15 • Fax 01 48 87 76 44 • www.unaf-apiculture.info



Paris, le 12 Février 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Transition écologique, agriculture et biodiversité : des primes pour les agriculteurs vertueux**

L'uniformisation des paysages agricoles a des impacts sur la biodiversité dans son ensemble, y compris sur les abeilles bien sûr. Des aides incitatives doivent être encouragées :

- prime à la rotation des cultures,
- prime aux jachères pluriannuelles
- prime à la plantation d'arbres et de haies
- prime à la diversification des cultures
- prime aux prairies naturelles

### **Transition écologique et espèces invasives : limiter les impacts du frelon sur l'activité apicole**

Depuis son apparition en 2005, l'action de l'Etat a été malheureusement inefficace pour permettre de limiter les impacts de cette espèce sur l'apiculture. En 2018, de nombreuses régions ont connu une prédation inégalée de ce redoutable insecte. Nous demandons :

- La mise en place d'une stratégie à l'échelle nationale reconnaissant le piégeage de printemps : pratiqué à proximité des nids de l'année précédente et à des périodes très précises, le piégeage de printemps des reines fécondées a montré une réelle efficacité pour diminuer la pression du frelon sur les ruches.
- Le financement de recherches pour une lutte efficace et la plus sélective possible.

### **Fiscalité, dépenses publiques et respect des engagements de l'Etat**

Nous demandons :

- Le versement des aides MAEC impayées par l'Etat : certains apiculteurs attendent depuis plusieurs années le versement de ces aides auxquelles l'Etat s'est engagé, c'est inacceptable.
- L'encouragement d'aides directes aux producteurs et notamment, en soutenant l'auto-renouvellement du cheptel apicole.
- Le subventionnement des analyses de miel.
- L'exonération fiscale pour les titulaires de moins de 50 ruches : ce serait une reconnaissance du service indispensable de pollinisation rendu par ces apiculteurs qui maillent notre territoire national.
- L'étiquetage obligatoire de l'origine du miel par pays : dans un contexte de marché mondialisé avec l'augmentation des pratiques frauduleuses d'adultération, la transparence sur l'origine du miel est devenue une priorité pour le consommateur et pour l'apiculture.



Paris, le 12 Février 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

En Italie et en Grèce, cet étiquetage est déjà obligatoire. Il le sera bientôt en Espagne. Votée par nos parlementaires en 2018, la mesure a été censurée par le conseil constitutionnel sans qu'on en comprenne la raison. C'est pourtant prévu par le droit européen.

- L'augmentation des contrôles sur la qualité et l'origine du miel aux frontières européennes et nationales.

### **Démocratie apicole et gouvernance de notre filière :**

Nous demandons :

- L'organisation d'élections à l'échelon national pour désigner les représentants de l'apiculture afin de construire une interprofession réellement représentative de la filière ;
- Le soutien à un institut technique apicole restructuré répondant aux attentes des apiculteurs.